



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Acte n° 2018/02

L'an deux mil dix-huit, le vingt-trois janvier, le Conseil municipal de la Commune de MIZOËN, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à 18 heures, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Bernard MICHEL, Maire.

Date de convocation du Conseil municipal : 19 janvier 2018

PRESENTS : MM. MICHEL Gilbert, COING Jean-Pierre, BEAUME Hugues, GIRAUD Roger, MIALON Delphine, VIN Daniel ;

ABSENTS : GONON Florence (pouvoir à MICHEL Gilbert), PINATEL François, BERARD Guy ;

Secrétaire de séance : Monsieur VIN Daniel.

SEML DU NID D'AIGLE

CONCOURS A LA COMMISSION DE REGULATION DE L'ENERGIE (C.R.E.)

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée que la SEM du Nid d'Aigle a obtenu en 2017 le permis de construire et l'autorisation d'exploitation de la centrale hydroélectrique du même nom. Pour connaître la rentabilité et permettre le lancement de la phase réalisation de ce projet il est nécessaire d'obtenir une garantie de prix de vente de l'électricité produite.

Compte tenu de la production prévue supérieure à 1 MW, deux solutions sont envisageables pour obtenir cette garantie de prix de vente :

- Le marché libre,
- L'appel à projet lancé par la CRE (Commission de Régulation de l'Energie) pour obtenir de l'Etat un prix de vente garanti.

CONSIDERANT que les statuts de la SEML du Nid d'Aigle semblent ne plus être conformes à la réglementation en vigueur,

CONSIDERANT que le montage financier présenté aux élus n'est pas finalisé et ne lève pas toutes les interrogations,

CONSIDERANT que l'article 3 de l'appel à projet de la CRE stipule que le candidat devra être l'exploitant et donc le constructeur de l'unité de production,

CONSIDERANT que les éléments présentés ce jour aux élus ne permettent pas d'apprécier la viabilité du projet,

CONSIDERANT que la CRE renouvellera son appel à projet en 2019 et en 2020,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, se prononce, à 6 voix contre, 1 voix pour et 1 abstention :

CONTRE le concours de la SEM du Nid d'Aigle à l'appel à projet de la CRE pour 2018.

Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme,

